

C'est quoi etax ?

Etax est une application web mise en place par la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID), au service des contribuables, pour leur permettre de déclarer et de payer leurs impôts et taxes en ligne. Ainsi, avec les fonctionnalités nouvellement déployées, etax permet :

- de déclarer les impôts et taxes en ligne ;
- de payer les impôts et taxes en ligne, à l'exception des impôts recouvrés par la DGCPT comme la CEL, les contributions foncières et la contribution globale unique (CGU);

etax

impôts taxes

- de consulter les comptes d'impôt en ligne ;
- d'adresser des requêtes à l'administration fiscale en ligne et de recevoir des réponses via le même canal ;

• Qui peut utiliser etax ?

Tous les contribuables assujettis aux impôts et taxes prévus par le code général des impôts peuvent utiliser etax. Pour certains contribuables, en l'occurrence ceux relevant de la Direction des grandes Entreprises (DGE) et d'une partie de la Direction des moyennes Entreprises (DME), cette utilisation est rendue obligatoire. En effet, la régle-

mentation les soumet à l'obligation de télé-déclaration et de télépaiement de leurs impôts et taxes.

Comment s'inscrire à etax

La souscription se fait en ligne, en renseignant le formulaire accroché à l'adresse : www.impotsetdo-

maines.gouv.sn/fr/teleprocedures.

Les informations fournies en ligne sur le formulaire sont captées par l'administration. Un login et un mot de passe sont transmis au contribuable pour lui permettre d'accéder à la plateforme etax. Dès la première connexion, le contribuable doit modifier son mot de passe.

Nota : Le formulaire saisi en ligne doit également être imprimé, signé, cacheté et déposé auprès du centre fiscal.



Comment déclarer en ligne

D'abord, il faut que le contribuable s'assure auprès de son service fiscal de rattachement que les comptes d'impôts correspondant aux natures d'impôt auxquelles il est assujetti sont ouverts et actifs.

Pour effectuer sa déclaration fiscale, le contribuable suit les instructions du système.

Si l'usager doit procéder au télépaiement immédiatement après la télé-déclaration, il clique sur le bouton « faire un paiement » qui apparaît en haut à droit de l'écran. Pour effectuer sa déclaration fiscale, le contribuable suit les instructions du système.

Si l'usager doit procéder au télépaiement immédiatement après la télé-déclaration, il clique sur le bouton « faire un paiement » qui apparaît en haut à droite de l'écran.

Comment payer en ligne

Pour effectuer le télépaiement afférent à une déclaration déjà souscrite, l'usager affiche l'écran « déclarations fiscales » et clique sur le numéro de document généré à la suite de sa déclaration. Ensuite, il appuie sur le lien « faire un paiement » situé en haut à droite de l'écran. Enfin, la suite de la procédure est gérée sur la base d'une convention contractuelle entre la DGID et la banque. Le contribuable exécute les instructions de la plateforme pour procéder au paiement en ligne par l'envoi d'un ordre de virement adressé à sa banque via la plateforme EDI hébergée par etax.



Liste des banques partenaires

















































Support et assistance

Un service support est mis à votre disposition pour tous vos besoins d'assistance technique et d'information sur l'utilisation de etax dans vos rapports avec l'administration fiscale.

Email: supportetax@dgid.sn

Tél: 818 00 11 11



DÉCLAREZ ET PAYEZ VOS IMPÔTS ET TAXES EN LIGNE



Avec etax, déclarez et payez vos impôts et taxes, consultez vos comptes et demandez conseil où que vous soyez et en toute sécurité.

